

Ils veulent abattre le quartier : mobilisations minuscules contre les démolitions urbaines

Hélène Bertheleu

Pour citer cet article : H. Bertheleu, 2013, "Ils veulent abattre le quartier. Mobilisations minuscules en contexte de démolition", in P. Melé (dir.), *Conflits de proximité et dynamiques urbaines*, PUR, Rennes, 231-261

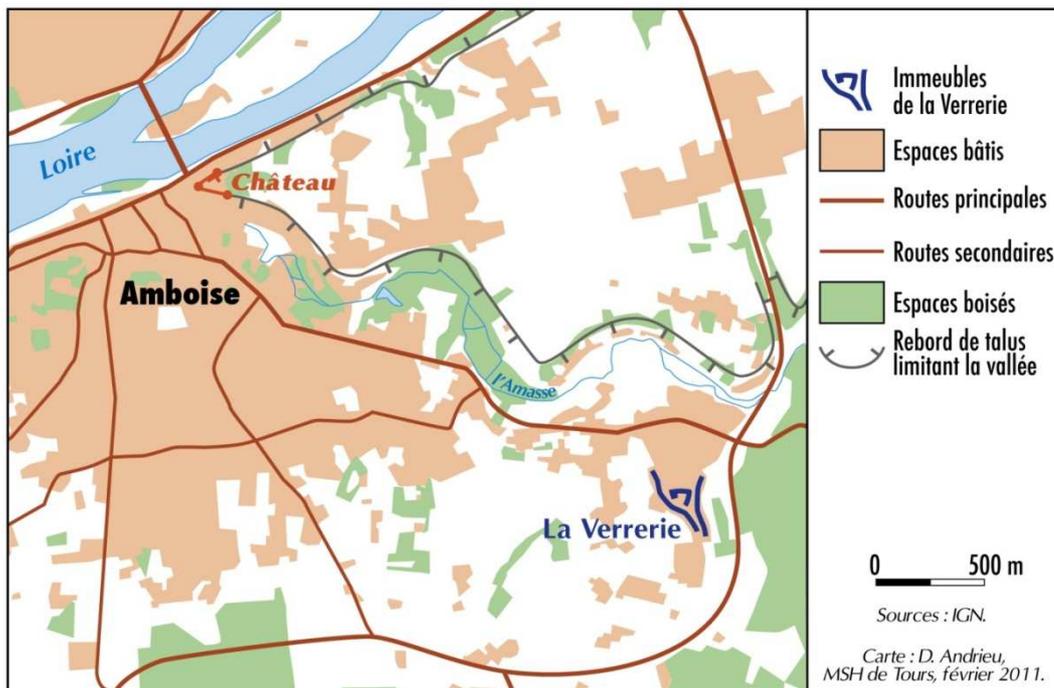
Dans le cas du conflit que nous développons ci-après, les quatre hypothèses seront discutées à la lumière d'un cas particulier : celui d'habitants qui, confrontés à l'annonce d'un projet de démolition des logements de leur quartier d'habitat social, se mobilisent avec des moyens matériels et humains particulièrement modestes, dans le contexte urbain d'un quartier périphérique d'une petite ville.

L'hypothèse selon laquelle le conflit contribuerait à un processus de territorialisation s'avère particulièrement éclairante dans la situation que nous explorons ici. Plutôt que d'envisager le conflit comme une réaction négative de la part d'habitants se sentant menacés par un projet de démolition, cette hypothèse nous amène au contraire, on va le voir, à porter attention à toutes les pratiques qui, de la part des mobilisés, visent à dire et montrer les qualités du quartier. Ils insistent, on va le voir, sur la valeur du bâti, de l'environnement mais surtout retiennent les relations qui s'y sont développées et les conditions passées qui ont contribué à forger ce « vivre ensemble ». La valeur accordée au quartier justifie un travail historique et mémoriel visant à fonder la « communauté imaginée », à défendre sa reconnaissance et à « sacraliser » le quartier d'aujourd'hui comme un patrimoine à préserver. Dans un premier temps, le conflit a pour effet de structurer un collectif d'habitants dans un processus quasi constitutif du quartier lui-même. Au contraire, une fois le moment fort du conflit passé, la « communauté locale » s'étiole et les stratégies distinctives des habitants les incitent à réaffirmer non plus le collectif territorialisé mais les spécificités sociales, politiques, culturelles des uns et des autres.

Dans ce conflit, l'action collective ne recourt pas directement au droit, dans la mesure où les habitants mobilisés n'ont devant eux aucune « prise », c'est-à-dire aucune décision tangible contre laquelle s'opposer juridiquement, plutôt des discours, jugés menaçants, mais aucune décision les contraignant directement. L'outil juridique constitue plutôt ici une expérience constitutive de la « culture politique » des mobilisés qui partagent le fait d'avoir su autrefois aller au tribunal. Ils affirment, sans être sollicité directement sur ce thème, que c'est un registre qui leur est accessible malgré la conscience de leur « faiblesse » sociale. Dans les récits, les mobilisés tiennent à affirmer le droit comme un outil, et comme une compétence qui pourrait être la leur en cas d'injustice.

Ce qui caractérise la mobilisation des locataires semble être leur faiblesse sociale, à plusieurs égards. Est-ce leur statut de locataire, et non de propriétaire qui les a privés de la légitimité et de la reconnaissance ? Aurait-elle permis de convaincre leurs interlocuteurs (maire, bailleur) d'ouvrir un véritable espace d'échanges et de « dialogue » pour débattre des problèmes liés au projet ? L'expression des oppositions s'est faite par le biais de pétitions, de lettres, d'articles dans la presse. Dans ce conflit, c'est la presse locale qui va s'affirmer comme un acteur essentiel, publiant les informations glanées à la Mairie ou auprès du bailleur, prenant la parole au nom des habitants ou laissant quelques colonnes à l'association ou à des habitants qui, individuellement, prennent position contre le projet municipal. Nous verrons que ce conflit, et son contexte local, posent néanmoins les bases

d'un renouvellement des relations sociales entre les habitants, le bailleur et la Mairie, renouvellement que nous explorerons à la lumière du paradigme de la transaction sociale.



Contexte urbain et conflit

Depuis la loi dite « Borloo » du 1er août 2003 les communes sont encouragées à élaborer des programmes de rénovation ou de transformation complète de quartiers qui rencontrent des problèmes économiques, sociaux et urbains. Deux cent mille logements seront démolis prévoit-on alors, soit un quart de la production totale des grands ensembles. Pour ce faire, on crée un établissement public à caractère industriel et commercial (Agence Nationale de la Rénovation Urbaine) pour piloter ce grand programme et décider des subventions afférentes. Dix ans auparavant, les textes officiels parlaient de "renouvellement urbain" et non de "rénovation" ou de démolition. Ce changement de terminologie traduit un changement de philosophie affirmé par plusieurs observateurs : "le mot rénovation nous renvoie à la logique de la tabula rasa affichée par le quatrième plan de 1960" estime par exemple H. Hatzfeld (2003). La disparition du mot "renouvellement" correspond sans doute à la volonté d'afficher un changement d'orientation, notamment par des pratiques qui se focalisent sur les quartiers prioritaires, alors que les transformations urbaines étaient plutôt pensées jusque là à l'échelle de l'agglomération ; des pratiques qui veulent "en finir" avec ces espaces dévalorisés et dévalués, mais aussi "éradiquer physiquement" (Bonneville, 2004, 10) ces lieux vétustes, et surtout les problèmes sociaux dont ils sont trop souvent le théâtre.

La situation conflictuelle que nous avons choisie d'explorer ici concerne un quartier d'habitat social de logement locatif de 1700 personnes¹. Peu après son élection, en janvier 2002, le maire rassemble ses administrés et offre ses vœux pour la nouvelle année. A cette occasion, il informe les habitants qu'un projet de démolition touchera bientôt le quartier de la Verrerie. La surprise est générale. La presse locale titre le lendemain de l'allocution du maire : "La Verrerie sera démolie" ce qui ne manque pas de renforcer le premier effet de surprise et susciter la colère des habitants concernés. Engagé depuis plusieurs années dans la vie associative de son quartier, ce locataire raconte : "Quand on a su que le maire voulait abattre la Verrerie, ça nous a vraiment ... laissés complètement pantois". Le système politique français veut que le pouvoir municipal soit personnifié et les maires ont souvent le souci de marquer la ville de leur empreinte : trouver une solution pour ce quartier de la Verrerie est manifestement une des ambitions du nouveau maire d'Amboise. L'annonce est cependant ressentie par beaucoup comme étonnante et brutale. Dans ses travaux, V.

Veschambre (2008, 133) confirme la violence symbolique souvent inhérente à ces projets de démolition. "Au départ, on nous a dit, la Verrerie va être abattue. Imaginez un peu le coup de massue !" dit la présidente de l'Association de Défense des Locataires. Une jeune femme de 21 ans se souvient : "Mes parents, c'est sûr qu'ils ne s'y attendaient pas. Les gens ont été mis au pied du mur, devant le fait accompli". C'est toute leur histoire individuelle et collective qui est niée, explique M. Bonetti (2004, 40) : "Le fait de vouloir démolir brutalement ces quartiers revient à éradiquer leur historicité".

Le quartier se situe dans une ville de douze mille habitants, Amboise, connue pour sa situation privilégiée, au bord de la Loire, son attrait touristique autour notamment de son patrimoine architectural avec son magnifique château, ses ressources viticoles et ses vieilles demeures illustres datant de la Renaissance. Dans ce contexte urbain plutôt souriant et tranquille, à proximité d'une forêt ancienne, le quartier de la Verrerie est présenté, par les Amboisiens, comme une sorte d'anomalie socio-urbaine, un petit quartier populaire situé à trois kilomètres du centre ville et stigmatisé par le reste de la population.

La Verrerie fut construite dans les années soixante-dix, pendant le mandat de son député-maire (ancien premier ministre), dans le but d'accueillir le personnel de l'usine d'un grand groupe industriel qui devait s'installer à proximité. Ce projet industriel n'a jamais vu le jour mais le maire avait déjà lancé la construction de ces petits collectifs regroupés au milieu d'espaces verts conséquents. Pour cette construction originale faite de bâtiments de quatre étages, aux lignes courbes et assortis de terrasses à chaque pignon, l'architecte obtint, rappellent les vieux locataires, le prestigieux Prix de Rome. De fait, il semble que ces logements soient longtemps apparus comme le haut de gamme de l'habitat social dans la région. Le bailleur confirme : "A l'origine, ces logements, ce n'était pas prévu pour devenir du logement social. C'était plus fait pour des cadres d'entreprise que l'on imaginait avec un mode de vie un peu différent. Par exemple, on a beaucoup de duplex et d'appartements avec de grandes terrasses. La typologie des logements, enfin, la conception, n'était pas pensée pour les populations qu'on a maintenant. Les appartements ont des petites cuisines ouvertes et aussi des chambres ouvertes, ce n'est pas forcément adapté au mode de vie de familles nombreuses". C'est d'ailleurs la première chose que les habitants mobilisés expliquent lorsqu'on les interroge ; la qualité des logements, les volumes des appartements sont incomparables à d'autres logements HLM : « Où trouve-t-on ailleurs des cinq pièces de 140 m² avec d'aussi grandes terrasses? », demande l'un d'eux, ancien militaire aujourd'hui retraité.

Un habitat jugé inadapté et coûteux

Aux yeux du bailleur, le quartier de la Verrerie constitue à très court terme un coût important : âgé d'une trentaine d'années, le bâti a besoin d'être réhabilité, à l'intérieur (électricité, pièces d'eau) comme à l'extérieur (fenêtres, volets, façade, espaces communs de circulation). La voirie a aussi besoin d'être refaite, les trottoirs, les garages et les parkings sont à rénover. L'ensemble de ces travaux à venir incite le propriétaire à réfléchir sur l'avenir des bâtiments du quartier : certes, les appartements ont de beaux volumes et sont plutôt appréciés des locataires, mais cela représente à ses yeux un surcoût important par rapport à la réhabilitation habituelle de logements, souvent plus modestes. Une première réhabilitation avait déjà été menée en 1993, sur la moitié des logements, mais sans toucher à la structure. Fallait-il continuer ? "On s'est interrogé fortement sur le devenir. Démolir apparaissait comme une solution intéressante, car la réhabilitation, c'est pas forcément simple à mettre en œuvre". L'architecture des bâtiments, avec des logements en duplex imbriqués les uns dans les autres, rend la réhabilitation plus coûteuse. "On s'est dit, à la limite, pourquoi faire une restructuration qui va nous coûter pratiquement aussi cher que de reconstruire du neuf ?" L'élection du maire socialiste en 2001, après plusieurs décennies d'emprise de la famille Debré¹, est alors apparue comme un signe de changement de stratégie vis-à-vis de ce quartier. Le bailleur raconte : "Nous en avons parlé au maire, lors d'une première "visite de

courtoisie", lorsqu'il a été élu. Pourquoi ne pas démolir ? On avait lancé ça comme ça. Et puis le maire l'a récupéré, l'a annoncé. Mais le projet n'était pas du tout ficelé".

Les logiques sous-jacentes aux projets de démolition, tels qu'on peut en rencontrer dans la plupart des villes en France, sont parfois très différentes. Comme le souligne A. Deboulet, "pour les communes pauvres, les crédits alloués par les PRU permettent de démolir les immeubles les plus délabrés en favorisant l'insertion de nouveaux équipements. Ce cas de figure doit être distingué de celui des municipalités qui entendent mettre à profit le financement pour transformer la vocation des secteurs considérés comme étant les plus difficiles et attirer une promotion immobilière autrement plus rentable. On peut émettre l'hypothèse que cette seconde configuration agit davantage comme déclencheur du mécontentement populaire" (Deboulet, 2006, 175). Le projet concernant le quartier de la Verrerie relève manifestement de cette seconde logique, et l'on retrouve, chez les habitants les plus mobilisés, un argumentaire qui s'en rapproche. Ils considèrent par ailleurs que le projet est le fruit d'un raisonnement simpliste selon lequel en faisant disparaître la Verrerie, on ferait disparaître du même coup tous les problèmes sociaux qui y sont vécus par sa population. L'un d'eux accuse : "L'idée c'était, en gros, 'je vais vous débarrasser des gens de la Verrerie !' Oui ! C'était un peu ça !" Ils reprochent au maire de croire, ou de laisser croire, qu'avec un tel projet, Amboise serait ainsi "débarrassée" du seul quartier qui semble concentrer toutes les difficultés sociales.

Conflit et territorialisation

Cela fait quelques années que l'image du quartier a commencé à se dégrader. Simultanément, il a fait l'objet d'un zonage controversé. En effet, depuis 1996, en raison de son évolution démographique et sociale, ce quartier est classé dans la nomenclature des Zones Urbaines Sensibles (ZUS). L'Amicale des habitants n'y fut pas favorable à l'époque, craignant que ce classement soit lu comme le signe incontestable d'une dégradation du quartier. Récemment, en 2007, la municipalité a obtenu de l'Etat la signature d'un contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) qui "vise à réduire les inégalités socio-économiques et améliorer la qualité de vie dans ce quartier en difficulté". Pour la première fois en 2007, la ville d'Amboise entre donc dans une démarche intégrée à la Politique de la Ville. Pour le responsable du CUCS, l'enjeu consiste à réussir à désenclaver le quartier, à revaloriser son image en introduisant notamment une plus grande mixité sociale. Pour le maire d'Amboise comme pour bien d'autres maires faisant face aux mêmes difficultés, "il s'agit, à travers une intervention radicale, de modifier en profondeur l'image de ces quartiers d'habitat social, perçus de plus en plus comme des espaces à part, déconnectés du reste de la ville" (Veschambre, 2008, 123). Alors que, quelques années auparavant, les annonces de démolition ressemblaient à des aveux d'échec, à des pis-aller pour des décideurs qui semblaient avoir envisagé puis abandonné toutes les autres solutions, la démolition-reconstruction devient, au cours des années 2000 la recette miracle pour "raccommoder le tissu urbain" et "redynamiser le lien social" dans ces quartiers préoccupants.

Faire face aux incertitudes, à la dégradation et aux représentations négatives : renverser le stigmat

Cela fait aujourd'hui sept ans que les habitants connaissent l'existence de ce projet de démolition-reconstruction, mais ils paraissent avant tout mal informés, ce qui longtemps a alimenté bien des inquiétudes : « Les habitants se posent des questions : quelles seront les modalités d'attribution des futurs logements ? Quels seront les montants des loyers ? Dans quelles conditions s'opéreront les déménagements ? Et si des locataires ne veulent pas partir, les mettra-on à la porte ? ». Pendant six années, aucune information publique n'est faite sur le sujet, on laisse l'incertitude s'étendre dans le temps, sans qu'aucune décision ne soit affirmée auprès des habitants. Le bailleur admet volontiers que rien n'a été pensé sur ce plan : " Au départ, on n'a pas fait partir les gens, on n'était pas pressé, on a simplement gelé les entrées. Comme le bâtiment se vidait progressivement, on a ensuite encouragé le

déménagement, en participant financièrement, mais on n'a pas imposé le départ : ça c'est fait naturellement, avec le taux de rotation. Mais on a été très mauvais sur la communication". Certains habitants se sont ainsi retrouvés isolés dans un bâtiment vidé de la plupart de ses locataires. Les derniers ont finalement accepté de déménager, fortement incités par la dégradation progressive que cette vacance occasionnait : appartements squattés, couloirs non entretenus, etc. Au-delà de ces premiers bâtiments qui vont finalement être murés, l'ensemble des logements et des espaces communs se dégradent eux aussi au fil de ces années : "Comme ils veulent démolir, ils n'entretiennent plus", dénonce un membre de l'association.

Dans la presse locale, les articles sur la Verrerie évoquent régulièrement ce paradoxe d'un quartier plutôt tranquille sauf qu'il est le seul qui, à Amboise, se distingue régulièrement par des actes de délinquance ou dits d'incivilité (pneus crevés, voitures rayées, feux de poubelle, vol de matériel au centre social, trafic de stupéfiants, etc.). Depuis que le projet de démolition a été annoncé, ces discours négatifs sont vécus comme autant de justifications de la démolition, justifications que les habitants considèrent erronées et qu'ils veulent dénoncer. Si le quartier a pu être surnommé « le petit Chicago », comme le rappelle la presse, les habitants mobilisés s'offusquent de cette appellation qui ternit un peu plus l'image de leur quartier.

Cherchant une explication à ces "ragots" qui ne retiennent que les points négatifs du quartier sans jamais rendre hommage à ses multiples atouts, l'un d'eux n'hésite pas à renverser complètement l'argument pour évoquer une possible "jalousie des gens du centre ville", qui envieraient leur qualité de vie, avec leurs équipements commerciaux et sociaux de proximité, leurs appartements spacieux et tranquilles près de la nature. Plusieurs locataires aujourd'hui âgés rappellent le dénuement du début, en matière de services et d'équipements collectifs, pour mieux affirmer la progression vers un mode de vie aujourd'hui jugé de qualité : "Au début, on avait vraiment rien, juste l'électricité. Et au fur et à mesure, on nous a mis le téléphone, après il y a eu un petit magasin, ça s'est aménagé. Il y a eu le médecin, la pharmacie, ensuite il y a eu l'école maternelle, primaire, la cantine, tout ça est arrivé, puis ensuite le centre social. Il y a eu Intermarché qui s'est implanté, derrière là, ensuite c'est devenu Leclerc qui s'est agrandi et s'agrandit encore ! Il y a plein de choses maintenant. C'est presque une petite ville. Alors moi quand j'entends dire qu'il n'y a rien à la Verrerie, ça me gonfle ! Ce n'est pas vrai !"

La requalification passe par le renversement complet de la représentation commune du quartier. Ainsi, plusieurs font allusion, dans les entretiens, à l'attachement des habitants à l'égard de la Verrerie, démentant ainsi l'image négative véhiculée par ceux qui "n'y ont jamais vécu", qui donc "ne savent pas" combien la vie y est agréable. Plusieurs femmes notamment, d'âges différents, utilisent les mêmes mots pour expliquer le pouvoir d'"aimant" que le quartier exercerait sur ses habitants : quand on y a vécu, on ne peut plus le quitter. Cela expliquerait, disent-elles, que ceux qui déménagent, finiraient toujours un jour ou l'autre, presque magiquement, par revenir. Les exemples ne manquent pas autour d'elles, à commencer par leurs propres trajectoires résidentielles. La Verrerie serait ainsi un quartier que même ceux qui l'ont quitté ne peuvent oublier. Une autre façon d'invalider le stigmatisme consiste à renverser le rapport centre / périphérie qui pose habituellement la Verrerie comme le quartier lointain, décousu d'Amboise, qui n'est pas considéré comme appartenant pleinement à la commune. Le plus âgé de l'association, prenant appui sur une carte du quartier, montre combien le quartier constitue bel et bien, symboliquement, le cœur d'Amboise. En effet, vu du ciel, la forme du bâti du quartier dessine un A majuscule : "Si vous regardez la Verrerie d'en haut, du ciel, vous avez un A, le A d'Amboise. C'était très bien pensé !" A ses yeux, le A prouve combien le quartier exprime "l'esprit d'Amboise", tel que le concevait notamment son ancien et illustre maire Michel Debré. A l'inverse, dans les explications du bailleur, le dessin du bâti, repéré sur les photos aériennes, devient un Y majuscule, sans aucune allusion à une quelconque symbolique.

En inversant de cette façon le stigmatisme dont le quartier fait l'objet, ces habitants redéfinissent leur territoire en mettant en avant ce que l'ensemble des discours omet, et accordent à leur habitat, et plus loin à leur propre vécu, une épaisseur sociale que la politique de rénovation urbaine prétend à elle seule redonner. Dans cette application à redorer l'image de leur quartier, on comprend combien l'image du quartier est constitutive de celle de ses habitants : en travaillant à redéfinir leur lieu de vie, à qualifier les relations sociales vécues dans leur espace proche, les habitants mobilisés s'activent à produire une représentation sociale d'eux-mêmes, de gens certes démunis mais dignes et courageux, qui s'opposent à "ceux du centre ville" qui sont aussi simultanément dépeints comme des gens aisés qui n'ont pas eu à se battre, qui n'ont pas eu à déployer le même "courage pour s'en sortir"¹.

Mémoire, émotion et territorialisation

Pour mieux partager ce sentiment de bien vivre dans leur quartier, plusieurs ont entrepris de reconstituer son histoire en activant la mémoire des plus anciens locataires, dont ils sont. La présidente de l'association a déjà écrit une dizaine de pages pour tenter de reconstituer cette histoire, à partir de ses souvenirs. Actuellement proche de la retraite, elle a travaillé ces vingt dernières années dans l'école maternelle du quartier, en tant qu'assistante Atsem. Elle a ainsi une connaissance approfondie du quartier à travers les générations d'enfants qui y ont grandi, se permettant d'ailleurs, à l'occasion de rencontres fortuites au bas des immeubles, de rappeler aux adolescents voire aux adultes qu'elle les a "connus tous petits" ! Elle a aussi archivé tout ce qui à ses yeux concerne le quartier, son histoire, des articles de presse aux divers courriers (reçus et envoyés) qui ont ponctué ce conflit mais aussi un précédent avec le bailleur, qui portait sur les compteurs d'eau. Ce faisant, elle s'institue comme une des "anciennes" du quartier, comme la mémoire vive des lieux, relate des anecdotes savoureuses impliquant différentes générations d'habitants. Dans ces narrations, elle s'applique finalement à montrer la beauté cachée du quartier et notamment les solidarités intergénérationnelles inattendues qui se sont révélées entre des habitants, à des moments importants mais peu connus de la vie du quartier. Ces récits tentent de réhabiliter l'image ternie des jeunes du quartier, présentés dans la presse comme des délinquants potentiels ou avérés. Au contraire, tel récit par exemple nous les décrit comme sauvant courageusement une mère et ses enfants de l'incendie, avant même l'arrivée des pompiers. Plusieurs autres récits insistent sur l'interconnaissance des habitants et présentent la présence des jeunes dans l'espace public comme un facteur de sécurité (et non d'insécurité) dans le quartier, notamment le soir.

C'est toute une rhétorique mémorielle et émotionnelle qui se construit, à l'occasion de cette nouvelle étape que constitue la mobilisation contre la démolition d'une partie des logements. Le spectre de la disparition du bâti semble susciter l'urgence d'une mémoire qui, au-delà des images réductrices véhiculées par le journal et la télévision locales, aurait pour mission de rétablir la vérité sur le quartier. "C'est important de faire l'histoire du quartier. Les gens qui arrivent ici aujourd'hui, ne connaissent pas ce qui s'est passé avant, pour la Verrerie". Le sociologue, dans ce contexte, est d'ailleurs perçu comme un de ceux qui peut contribuer à rendre publique cette histoire.

Narrations et communauté imaginée

Pour contrebalancer l'image du quartier, les habitants mobilisés cherchent à dynamiser la vie collective, ce qui se traduit par des actions diverses par et pour les habitants. Outre le travail associatif classique d'organisation de réunions d'information, l'association est à l'initiative de fêtes, pique-nique, moments festifs¹ qui visent à créer une sociabilité plus large, propice à la solidarité autour des engagements de l'association, voire au recrutement de nouveaux membres. Une part importante de cette activité associative qui, il faut l'avouer, rencontre un succès mitigé, consiste à "exister" au regard de l'extérieur. Les activités sont ainsi régulièrement annoncées par voie de presse. La présidente aurait aussi souhaité tenir

le rôle de représentante du quartier notamment vis-à-vis de certains services publics amenés à intervenir dans le quartier. Elle a ainsi, récemment, proposé aux pompiers d'être pour eux une personne de référence à la Verrerie. Dérangés par des appels anonymes qui font déplacer les pompiers inutilement, elle propose de palier à cette situation en se constituant comme intermédiaire "dès qu'il se passe quelque chose". Elle explique, déçue, que "les pompiers ont refusé : ils n'ont pas compris ma démarche".

L'association a par ailleurs cherché à faire alliance avec les associations "communautaires", celles qui se donnent pour mission de structurer la vie collective des familles marocaines, turques et hmong vivant dans le quartier. La présidente explique longuement son intérêt pour les autres cultures, mettant en avant une petite formation qu'elle avait reçue, il y a quelques années, sur les relations interculturelles. Forte de cette légitimité, elle décrit également les relations harmonieuses tissées au quotidien avec ses voisins de différentes nationalités, notamment ses voisines, avec qui elle échange des spécialités culinaires ou de menus services. Elle oppose cependant cette "expérience" (Dubet, 1989) qui l'a construite, transformée, au relatif échec rencontré auprès des présidents des associations communautaires : aucun n'a voulu la suivre dans sa bataille contre la démolition. Elle invoque alors l'indifférence de ces familles ou encore la relation de clientélisme qui, à ses yeux, les lient pour partie au maire d'Amboise et les empêchent de s'y opposer.

Le travail de requalification passe par une tentative de contrôle du registre sémantique. Plusieurs discutent des termes qui sont, à leurs yeux valides, pour "dire" le quartier, tout en récusant le vocabulaire urbain qui renvoie à la banlieue et aux grands ensembles. Plusieurs argumentent sur le registre de l'émotion, évoquant le quartier comme un petit paradis auquel les tenants de la démolition, nécessairement, n'ont rien compris : "Nous sommes heureux de vivre ici, c'est un quartier où il fait bon vivre. Ce serait le paradis s'il n'y avait pas ces jeunes qui nous gâchent de temps en temps la vie, avec leur violence. Bon, on dit entre nous qu'ils font beaucoup de bruit mais qu'en réalité, ils ne sont pas méchants !" Plusieurs banalisent ainsi la question des jeunes pour mieux insister sur les pommiers ("il y en avait partout avant !"), les chevaux ("Les enfants allaient leur donner du pain !"), les grands arbres et même les chevreuils qui pointaient leur nez, à l'orée du bois. Comment vouloir démolir un cadre de vie aussi "enchanté" ?

Activités artistiques, dimension esthétique et tentatives de patrimonialisation

Tous ces récits constituent un matériau important pour l'analyse sociologique, permettant de saisir ce que Daniel Céfaï appelle les "contextes d'expérience et d'activité des acteurs". Il s'agit de prendre au sérieux les narrations que les habitants font de leurs trajectoires, leur vision de leur espace proche, les leçons qu'ils tirent de ce vécu, produisant aujourd'hui "des affectivités, des sensibilités, des imaginaires, des identités, des mémoires et des projets" (Céfaï, 2001). En portant ainsi son attention sur une situation précise, micro-sociale, et à ses acteurs, on se donne les moyens de comprendre une mobilisation, même minuscule, qui s'élabore à partir de la "culture politique" locale. Comme le rappelle Céfaï, "les cultures politiques ne sont pas des systèmes symboliques détachés des rapports sociaux. Seules des situations précises permettent de les approcher, de comprendre les logiques d'action et de situation, de saisir *in situ* comment les acteurs s'y prennent pour produire du sens, pour configurer des visions du monde et résoudre des situations problématiques" (2001).

Une autre façon, plus originale, de construire une narration publique du quartier, a consisté en la participation à des concours esthétiques ou artistiques permettant de mettre en valeur l'espace proche. Par exemple, la présidente de l'association a ainsi gagné le concours de la plus belle photographie d'Amboise, en photographiant, depuis sa fenêtre, la neige qui tombait sur les bâtiments du quartier. La photographie est exposée depuis plusieurs années dans son salon et elle explique l'émotion qu'elle ressent en revoyant, en pensée, la beauté de ce paysage hivernal, confrontée au spectre de la perte, de la démolition. Cette émotion éprouvée semble nourrir ici un geste militant, compensatoire,

cherchant à restaurer la dignité du quartier et de ses habitants, trop souvent bafouée. Début 2002, dans la même édition de presse que celle où les vœux du maire sont publiés, on peut lire le résultat de ce concours de photos ouvert à tous les habitants d'Amboise. La présidente de l'association est particulièrement fière d'obtenir ainsi, indirectement, la reconnaissance due à son quartier et à ses habitants : " J'ai gagné le premier prix ! C'est le maire qui donnait le premier prix aux gens. Ce n'était pas le même jour que les vœux mais on retrouve ces deux évènements côte à côte, dans le journal, vous vous rendez compte ? C'est quand même cocasse ! D'un côté, il nous casse avec son annonce de démolition, et de l'autre, il nous félicite d'un si beau paysage...Quand même !".

Ces travaux photographiques sont destinés à "rayonner" localement, au-delà du quartier lui-même. Le photographe veut témoigner, montrer l'évidence et faire entendre son point de vue, contre celui supposé des "habitants du centre-ville" qui jugent négativement le quartier et en développent une fausse image. L'ambition de cette activité photographique est souvent d'affirmer la qualité patrimoniale des lieux. Pour Tornatore (2006), l'acte photographique est un "geste patrimonial élémentaire". Il faut la considérer comme une "image-acte" (Dubois, 1990), une activité qui se déploie "sous les signes conjoints de la trace et de la reconnaissance". C'est ici manifestement une activité indissociablement artistique et politique, vécue comme un acte de résistance d'autant plus réussi que la presse est venue relayer et publiciser cette idée de "la beauté du quartier" contre celle de la démolition, action publique qui suggère que l'on détruit un site sans aucune valeur. Dans sa chronique patrimoniale d'un haut fourneau lorrain, J.-L. Tornatore voit le "temps esthétique de la mobilisation" comme une configuration patrimoniale qui vient après, qui suit le temps militant de lutte contre le démantèlement industriel. Cette mobilisation esthétique concerne un monde perdu, veut lutter et résister contre l'effacement tel qu'il est activement mis en œuvre par l'action publique locale. A la Verrerie, le travail esthétique, aussi modeste soit-il, semble aller de pair avec d'autres facettes de la mobilisation. Il s'agit ici de mettre en valeur les propriétés sensibles d'un monde menacé.

Une autre membre de l'association a, pour sa part, gagné le premier prix des terrasses fleuries, mettant en valeur l'espace conséquent de sa terrasse par un fleurissement varié et abondant. Là encore, la photographie permet de garder une "trace" terme qui, le souligne Veschambre (2008, 10), appartient au registre de la mémoire. Par le biais de ces participations à des évènements municipaux, ces femmes éprouvent une certaine fierté à montrer au reste de la ville que leur quartier permet une résidence de qualité, qu'elles y travaillent quotidiennement et que l'image négative du quartier n'est plus d'actualité. Ces pratiques d'embellissement, qui pourraient paraître anodines, produisent une représentation renouvelée du quartier, mais elles prennent aussi, dans ce contexte conflictuel, un sens politique que la presse locale relaie discrètement. Il s'agit chaque fois de s'adresser aux Amboisiens, à "ceux du centre-ville" pour tenter de changer leurs représentations, et défendre la cause d'un quartier injustement "menacé de démolition".

Les conditions de la mobilisation et du conflit en situation d'asymétrie sociale

Décrivons maintenant les modalités de construction de cette mobilisation "minuscule", le terme étant utilisé dans ses deux sens, statistique et sociologique. Cette mobilisation est en effet minuscule parce qu'elle ne réunit que quelques personnes (entre trois et quinze), ce qui la rend *a priori* peu audible ; elle est minuscule aussi, au sens sociologique du terme, parce que les mobilisés sont ici des "acteurs faibles" au sens de Payet & Laforgue (2008) : leur engagement dispose de peu de ressources objectives mais se structure néanmoins autour d'une cause jugée juste, ce qui à leurs yeux les autorise à s'indigner, protester, mais aussi à se former et agir au nom d'un "collectif imaginé".

Sans doute faut-il rappeler, pour bien saisir les spécificités de cette mobilisation, la situation de vulnérabilité socio-économique et de marginalisation sociale d'une partie non-

négligeable des habitants de ce quartier. Comme le souligne Olivier Fillieule « la mobilisation des acteurs et le maintien des engagements dépendent de leurs orientations cognitives par rapport à des expériences spécifiques, des événements particuliers, des domaines de la réalité » (1993,127). En ce sens ce n'est pas un hasard si cette mobilisation est principalement le fait de cinquantenaires et notamment de femmes qui, tout en décrivant leur histoire passée comme une série d'épreuves familiales, sociales et économiques, se sentent aujourd'hui « sorties d'affaire », voyant les risques de marginalisation sociale s'éloigner avec leurs enfants qui grandissent et trouvent leur place (logement et emploi) dans la société. Mieux, elles ressentent aujourd'hui, travaillant depuis de longues années au sein du quartier, une légitimité et des forces qu'elles n'ont jamais eues, un rôle et une autorité qu'elles ont jusque-là toujours laissés aux autres. Se mobiliser pour sauver ce qui fut le cadre de cette vie d'épreuves prend un sens particulièrement fort à leurs yeux.

A l'inverse, la faible mobilisation autour d'elles (et qu'elle déplore) s'explique en partie par un sentiment de résignation qui revient souvent dans les entretiens : comment s'engager et prendre la parole au lorsque sa propre situation (chômage, recours aux aides sociales, mauvaise maîtrise de la langue française) suscite des regards ambivalents (entre réprobation et pitié) qui provoquent en retour la honte et exacerbent le sentiment d'échec personnel. Le repli sur des stratégies individuelles est alors un phénomène bien connu. De même, objectiver sa propre situation dans des rapports conflictuels implique une certaine maîtrise de son temps, de ne pas être « englouti » par des problèmes immédiats, de construire un certain rapport à l'avenir, ce qu'une partie des habitants de la Verrerie ne sont pas en position de faire comme le suggère le taux local de chômage particulièrement fort.

Le travail de mobilisation par le biais d'une pétition, réalisé au départ, se doubla d'une démarche de séduction (afin de susciter la confiance des autres locataires) et une stratégie de persuasion (afin de construire leur adhésion) : pour que les locataires « ne se laissent pas faire » et se mobilisent contre la démolition, il fallait changer leur perception de la réalité et les convaincre que les délogements proposés étaient injustes et que l'action collective allait pouvoir transformer le projet municipal¹.

Il faut interroger le sens de ces engagements peu visibles, et les articuler aux carences locales de la démocratie participative : nous dégageons dans ce qui suit quelques éléments de réflexion qui tentent d'éclairer les "dominations ordinaires" (Martucelli, 2004) mais aussi les formes minoritaires d'agentivité¹ (Pietrantonio, 2005) et notamment la capacité des "acteurs faibles" (Payet et alii, 2008) à construire une cause. Tirant les leçons d'un conflit passé, la mobilisation que nous étudions ici se nourrit autant de l'apprentissage construit au cours de la première "aventure" collective que de nouvelles façons d'élever la voix, par le biais d'un travail social, mémoriel et artistique contribuant à requalifier le territoire menacé. Comment, au sein de rapports sociaux inégaux dont les effets asymétriques (sociaux, culturels et politiques) sont connus, des habitants au statut "minoritaire", c'est-à-dire en moindre capacité de dire la norme sociale, parviennent néanmoins à entrer dans un processus de redéfinition de la situation ? Tandis que les politiques publiques accordent à ces populations une reconnaissance et une agentivité très limitées, quelques habitants parviennent à se mobiliser pour, non seulement affirmer une autre vision du territoire qu'en donnent les pouvoirs locaux, mais aussi tenter de faire reconnaître leurs trajectoires d'individus au pouvoir de subjectivation intact, et leur capacité à transformer, ne serait-ce que localement, les rapports sociaux.

Apprentissage de l'action et de la confiance

Dotés de peu de ressources objectives, les quelques habitants mobilisés contre la démolition tirent une grande partie de leur détermination dans un conflit passé qui semble les avoir formés comme "acteurs", aussi bien dans la construction d'un cadre cognitif commun dont on sent la prégnance au cours des entretiens, que dans les attentes aujourd'hui qui s'expriment dans la nouvelle situation. Des travaux cherchant à comprendre les conflits urbains dans leur diversité et leur genèse, confirment cette idée qu'un conflit émerge plus

facilement lorsque qu'il est corrélé, dans l'espace et dans le temps, à un conflit passé (Trudelle, 2003)¹. Au-delà de cette corrélation, il est intéressant de comprendre non seulement le poids des relations tissées au cours du premier conflit (l'effet du "réseautage" comme disent les Québécois) mais aussi le rôle de cette histoire¹ comme apprentissage d'outils d'action et surtout comme apprentissage de la confiance en une action collective.

En effet, les plus mobilisés d'aujourd'hui sont ceux qui ont été les plus actifs dans le conflit précédent les affrontant à l'Office d'HLM. Les habitants, au début des années 1990, étaient rassemblés dans une Amicale des Locataires, qui se contentait de veiller aux bonnes relations entre le bailleur et les locataires. Le président de l'Amicale, à l'époque, avait fait une demande de transformation des compteurs d'eau collectifs en compteurs d'eau individuels. A ses yeux, il s'agissait de partager la note d'eau de façon plus juste, de faire payer à chacun sa consommation d'eau personnelle plutôt que d'obliger, par le biais de ces compteurs collectifs, les petits ménages à être financièrement solidaires des familles nombreuses. L'Office n'y était pas officiellement opposé mais refusa pendant longtemps de mettre en œuvre les travaux, au motif que ces transformations impliquaient une restructuration complexe techniquement et trop coûteuse. Celle qui fut la secrétaire de l'Amicale à l'époque explique : "Mon investissement dans la défense des locataires, c'est parce que je trouvais ça injuste. On payait de l'eau, au *pro rata* des pièces et *non au pro rata* du nombre de personnes. C'était pas juste. On s'est bagarré avec l'Opac pendant des années et des années pour qu'ils nous mettent des compteurs individuels. Ils ne voulaient pas. Alors on a fini par faire une grève de paiement des charges. Et l'Opac nous a envoyé au tribunal !".

Processus d'institutionnalisation

Pour structurer leur action collective, les habitants ont décidé de transformer leur Amicale en association. Ils purent ainsi mieux se défendre face à l'Office d'HLM et expliquer publiquement que leur revendication de compteurs d'eau individuels concernait l'ensemble des habitants de la Verrerie. Si une trentaine de locataires avaient été solidaires au départ pour défendre cette cause, la lutte en découragea plus d'un par sa longueur et son âpreté : "Avant de nous envoyer au tribunal, on a reçu des lettres recommandées ! Ils en ont fait des choses pour nous faire céder ! Nous, on n'a pas cédé. Au départ, on était trente. Quand même hein !, Mais à la fin, en 1996, on était plus que six, je crois". Un autre évoque la violence symbolique mais aussi la ténacité qui était la sienne dans ce rapport de force qui l'opposait au bailleur : "Je me souviens très bien quand j'ai annoncé aux enfants : bon, ben, l'Opac nous met dehors ! Alors ils m'on regardé... (il mime la consternation) J'ai dit aux enfants : mais non, ils n'ont pas le droit, ils ne peuvent pas ! Ils ont tort, on se battra. Et on les a eus !"

D'un conflit à l'autre : l'effet structurant de la première mobilisation

Cette lutte de plusieurs années contre l'Opac est devenue une référence pour ceux qui l'avaient vécu, comme pour ceux contre qui elle s'était dressée. Elle a d'abord eu un impact structurant sur la nouvelle bataille qui s'est dessinée avec l'annonce d'un projet de démolition. Ce sont en effet les mêmes personnes qui se mobilisent, même si elles ont cherché à élargir leur cercle pour cette nouvelle cause. Cette première lutte constitue par ailleurs une histoire locale dont se souviennent les habitants en terme de division : pendant que les uns se mobilisaient pour payer leur juste part de consommation d'eau, les autres voyaient s'envoler un paiement forfaitaire de leur consommation qui était particulièrement favorable aux familles nombreuses, lesquelles étaient aussi plus souvent des familles étrangères. L'absence de solidarité des associations représentant les familles migrantes face, aujourd'hui, à la menace de la démolition est à comprendre dans la continuité de cette ancienne lutte, qui contribua à nourrir des préjugés tenaces contre les nouveaux venus, notamment quand elle pointait du doigt les logements sur-occupés¹ et les pratiques jugées irrationnelles des "immigrés" qui "remplissaient des piscines" sur leur terrasse ou étaient soupçonnés de consommer l'eau sans compter "comme ils en avaient l'habitude dans leur

pays". Traités à l'époque comme des outsiders¹, ils considèrent aujourd'hui avec distance cette agitation, refusent d'y prendre part et préfèrent ne pas s'opposer frontalement à l'institution municipale.

Le droit comme expérience et comme compétence mobilisable

Dans cette situation, l'action collective n'a pas recours directement à des outils juridiques. Cela s'explique par le fait que les habitants mobilisés n'ont devant eux aucune « prise », c'est-à-dire aucune décision tangible contre laquelle s'opposer juridiquement, plutôt des discours, perçus comme menaçants, mais aucune décision les contraignant directement. En effet, le Maire explique à plusieurs reprises ce qu'il envisage pour le quartier. Mais il insiste aussi souvent sur le processus long qui sera celui du projet, devant être validé par diverses instances administratives nationales et locales, avant de voir le jour. De son côté, le bailleur prend acte lui aussi des réticences et oppositions des locataires : il commence à organiser le délogement discrètement, sans précipitation ni contrainte explicite, s'appuyant principalement sur les déménagements volontaires, et bloquant progressivement l'entrée dans les bâtiments « à vider », voués à la destruction. De cette manière, il s'assure qu'aucun recours juridique ne pourra être pris contre lui, n'obligeant personne à quitter son logement. Le droit apparaît en revanche dans les discours comme une expérience constitutive de la « culture politique » des mobilisés qui expliquent qu'ils ont su autrefois aller au tribunal, que cela « pourrait » faire partie de leurs outils. Le plus important, à leurs yeux, c'est l'affirmation qu'il y a là un registre d'action qui leur est accessible malgré la conscience de leur « faiblesse » sociale. Dans les récits, les mobilisés tiennent à affirmer le droit comme une compétence qui pourrait être la leur en cas de décision jugée injuste, comme celle par exemple qui les contraindrait à quitter leur logement. De cette façon, ils s'affirment comme des résidents dont la citoyenneté est intacte.

Construction d'un espace (public) politique intermédiaire ?

A l'heure où la plupart des villes disposent désormais d'instances locales de concertation, où la "proximité" est devenue un véritable paradigme idéologique et politique (Lefebvre, 2004 ; Bourdin et al. 2005), où la politique de la ville fait de la "participation des habitants" un de ses principaux moyens d'intervention, les habitants des quartiers populaires restent aujourd'hui les absents structurels de la démocratie participative (Bacqué & al., 2005 ; Bertheleu, 2006). Comment comprendre l'absence des populations les plus modestes dans des lieux qui promettaient, justement, d'entendre les "sans-voix", ceux que la démocratie représentative peine depuis toujours à prendre en compte ? De même, comment comprendre que parmi tous les projets d'aménagement, ceux impliquant la démolition des logements de ces populations, soient précisément ceux qui suscitent le moins de protestations, mais aussi le moins d'effort public de concertation pour fabriquer l'acceptabilité du projet ? Quantité de projets suscitent aujourd'hui de longs et importants conflits (incinérateur, portions d'autoroute, de lignes TGV ou de Haute Tension, etc.). Ils sont désormais pris au sérieux, mobilisant parfois les compétences de la commission nationale du débat public, ou à défaut, des procédures locales permettant de construire la consultation. En revanche, l'ensemble des projets transitant par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine semble bénéficier d'une sorte de préjugé politique quant à leur bien fondé. Si la concertation est recommandée aux collectivités locales mettant en œuvre la démolition, cette étape du projet est souvent omise, au profit d'une simple annonce aux habitants de la "bonne nouvelle" de la "rénovation du quartier".

Une concertation obligatoire mais inexistante

Dans les textes de l'ANRU, la concertation doit obligatoirement accompagner le processus de décision de la "rénovation", les habitants directement concernés doivent être associés aux différentes étapes du projet. Mais à Amboise, dans les faits, les habitants ont été largement tenus à l'écart de toute possibilité de discussion, et ce depuis 2002. Pourtant,

non loin de là, petites, moyennes et grandes villes cherchent à "construire la participation" des habitants et font de la proximité sinon un terrain d'expérimentation tout au moins une référence de l'action publique. Mais à Amboise, la construction d'une telle arène semble entravée par une forte topologisation du pouvoir, par un mode d'organisation spatiale du pouvoir qui fait du centre-ville historique et touristique, un haut lieu de la vie politique, tandis que d'autres espaces comme le quartier de la Verrerie, sont perçus comme des lieux périphériques du point de vue politique. Cette distribution territoriale du pouvoir s'accompagne logiquement d'un discours sécuritaire, désignant le quartier dépossédé de tout pouvoir comme le lieu même de l'insécurité. Ce processus confirme en outre les analyses classiques en sociologie qui considèrent le bâti ou la morphologie urbaine comme un facteur d'incorporation des structures sociales et de naturalisation de rapports sociaux inégaux.

Si l'on se réfère aux modèles de prise de décision étudiés par Callon et alii (2001, 307), ils sont, à Amboise, particulièrement traditionnels et relèvent de ce que les auteurs appellent "un choix tranchant". La réunion d'information sur la "rénovation" qui a eu lieu en décembre 2007 était la première de ce genre, après plusieurs années d'informations lacunaires, de rumeurs plus ou moins fondées et de relations tendues avec les habitants, par courriers ou articles de presse interposés. La réunion dite "de concertation" n'avait rien de commun avec une table de débat public comme on en voit souvent en milieu urbain, restant très loin des réunions à répétition ou de cet "enchaînement de rendez-vous" qui caractérise la décision en contexte d'incertitude décrite par Callon et ses collègues. La réunion n'impliquait pas un réseau diversifié d'acteurs concernés, comme cela aurait pu être le cas, mais fut au contraire pensée comme un face à face entre l'édile et ses administrés, excluant le partage de la parole avec les représentants associatifs ou toute autre voix qui aurait pu émaner directement du quartier. Le directeur du centre social, dont les missions de promotion de la participation des habitants auraient dues faire de lui un interlocuteur privilégié, n'était ni invité, ni présent, alors qu'il est par ailleurs l'auteur d'une exposition photographique relatant l'histoire du quartier.

Pour cette occasion, une soixantaine d'habitants se sont déplacés pour venir écouter le maire et le directeur de l'office HLM (devenu désormais Val Touraine Habitat) dans la grande salle de leur quartier. Une présentation sur grand écran les attendait. Bien que la réunion se soit intitulée officiellement "Réunion de concertation", l'exposé fut exclusivement réalisé par le Maire et le représentant départemental du bailleur, et ne fut pas suivi d'un débat. Le maire enjoignit simplement les habitants de prendre, avant de quitter la salle, un document prévu à cet effet, de le remplir en posant les éventuelles questions qui leur tenaient à cœur et de le déposer ensuite en mairie. De cette façon, ils pourraient poser leurs questions ou faire connaître leur point de vue à la Mairie. Bien entendu, les quelques habitants mobilisés cherchèrent à interpeller le maire sur le projet qui venait de leur être présenté. La présidente se plaignit du manque de considération dont les habitants faisaient l'objet, dénonçant les promesses non tenues sur l'entretien de la voirie. Elle et les membres de son association avaient décidément l'impression forte de ne pas être entendus, voire que leur présence était en quelque sorte manipulée, interprétée comme un geste d'accord ou de consentement.

La forme traditionnelle de cette réunion, qui visait simplement à informer des décisions prises pour le quartier, n'étonne pas outre mesure les habitants, y compris les plus mobilisés. La concertation ne constitue pas à leurs yeux un prérequis, ni un cheval de bataille, encore moins un enjeu pouvant aller au-delà du conflit qui aujourd'hui les oppose à leur maire. Les inflexions récentes données à l'association allant d'une activité de défense des intérêts des locataires à des activités davantage socio-culturelles et d'animation de la vie du quartier, laissent penser que l'association aspire en effet à être un partenaire reconnu de la politique de la ville plutôt qu'à rester enfermée dans l'image négative du contre-pouvoir ou celle, plus triviale, de l'épine au pied de la municipalité. Quant au maire, il joue son rôle du responsable politique qui, en tant qu'acteur légitime, agit et prend les décisions, conformément à la

démocratie représentative qui lui a confié son mandat. Son autorité politique, nourrie par les expertises techniques ou scientifiques, sort renforcée par cette mise en scène publique.

Cette réunion, conjointement préparée par la mairie et par le bailleur, était accompagnée par ailleurs d'une exposition sur le quartier, visible dans les locaux de l'agence locale de Val Touraine Habitat, à l'entrée du quartier ainsi que dans le hall de la mairie début 2008 : "Quand on a été en concertation, devant les locataires, c'est pour ça qu'on a fait des panneaux, pour expliquer quels étaient les logements... [destinés à la démolition]". Toutefois, nos entretiens avec les habitants mobilisés ne mentionnent pas cette exposition. Comment faut-il interpréter cette omission ? Les panneaux ont-ils été conçus comme un support de débat ou de discussion entre égaux ou plutôt comme un support à la démonstration des compétences techniques et politiques de ceux qui proposaient le projet ? C'est sans doute un élément de réponse. Un autre tient en la dimension finalement très provisoire des informations proposées dans ces panneaux. Si tous les habitants rencontrés ont exprimé le sentiment de n'être pas suffisamment informés il semble que l'incertitude règne encore aujourd'hui sur ce projet, annoncé publiquement il y a sept ans.

De son côté, le directeur du centre social, peu de temps après son arrivée au centre social, souhaitait monter une exposition qu'il avait préparée sur le quartier. Il explique pourquoi, après réflexion, il ne l'a pas rendue publique : "Nous avons monté une exposition sur le quartier, avec un historique et puis des panneaux sur le futur projet... finalement on ne l'a pas montré. C'est moi qui ai pris la décision de ne pas le montrer puisque certaines choses étaient pointées qui pouvaient heurter la sensibilité des élus. Et comme on n'est pas capable pour le moment... [de faire poids]. L'objet était de créer une première réaction et on voulait construire la fin de l'exposition de façon plutôt interactive, c'est-à-dire proposer les plans du quartier et inviter les gens à venir montrer où ils habitaient. Pour déboucher ensuite sur quelque chose de plus participatif... Mais bon, la ville n'est pas habituée à ça et comme le centre social s'est reconstruit récemment, on a préféré ne rien faire". Là encore, l'interprétation de cette action avortée n'est pas facile. Le caractère incertain des informations disponibles sur le quartier a sans doute joué : difficile, pour le centre social qui ne fait pas partie du comité de pilotage du projet, de maîtriser toutes les informations, *a fortiori* des informations rapidement obsolètes. Pourtant, le directeur rappelle que l'une des missions des centres sociaux est précisément de mettre en œuvre la participation des habitants et de porter cette voix des habitants dans le quartier mais aussi hors du quartier, auprès des pouvoirs publics. "Le centre social assure normalement l'interface entre les demandes des habitants et les élus, pour leur faire partager. Avec notre conseil d'administration qui rassemble des gens du quartier, des professionnels, des élus et avec nos commissions de travail, on est normalement représentatifs dans le quartier. Sauf que, pour le moment, le centre social ne s'est pas hasardé à aller au-delà de la mise en place de ses propres activités. On ne travaille pas encore sur cette représentation des demandes des habitants", regrette-t-il.

On peut revenir ici brièvement aux usages politiques de la photographie que nous explorons plus haut ; nous avons là deux autres acteurs du quartier qui font usage de la photographie pour se faire entendre : le bailleur et le centre social. L'une et l'autre institutions ont réalisé, à des étapes différentes du conflit, une exposition photographique. Les moyens des uns et des autres n'étaient toutefois pas les mêmes, leurs objectifs non plus : le bailleur disposait de photographies historiques, prises au moment de la construction, par ses propres services de l'époque, mais aussi des photos aériennes récentes, prises d'un hélicoptère, et qui permettent de visualiser l'ensemble du quartier, ses bâtiments, ses allées, ses espaces verts, sa proximité avec les nouvelles constructions des quartiers alentours. Certaines photos étaient par ailleurs retouchées afin de montrer les transformations projetées, à savoir la disparition de certains logements et la construction de nouveaux. Il s'agissait, nous explique-t-on, d'accompagner la concertation autour du projet, l'exposition devenant en elle-même l'un des outils de la concertation. Il semble toutefois que les panneaux ont été surtout un support à la démonstration technique de ceux qui proposaient le projet : en montrant leur

connaissance de l'évolution du quartier depuis sa conception dans les années 1970 jusqu'à sa partielle destruction, en passant par sa naissance et les étapes de réhabilitation, le bailleur et son partenaire municipal ne montraient-ils pas leur puissance d'agir, leur maîtrise d'un processus dans toute sa temporalité, depuis le passé le plus lointain jusqu'à l'avenir proche d'une transformation majeure, dans la continuité des évolutions passées ?

Un processus de réification par "oubli de reconnaissance" ?

Cette situation de concertation simulée révèle plus profondément un processus de réification de la population directement concernée par le projet. Par le terme de réification, on désigne cette habitude de pensée, figée, "par lequel les hommes perdent finalement l'aptitude à se rapporter aux personnes et aux événements du monde de manière participative, engagée" (Honneth, 2007, 72). A l'origine, il s'agissait de décrire cette tendance systémique du capitalisme à considérer les individus comme des "choses". Cette définition initiale de la réification proposée par Lukacs est retravaillée par Honneth de façon à l'arrimer au concept de reconnaissance. Il considère ainsi que "la réification, au sens de l'oubli de la reconnaissance, signifie donc que dans l'accomplissement du processus de connaissance, nous cessons d'être attentifs au fait que cette connaissance doit son existence à une reconnaissance préalable" (Honneth, 2007, 82). La situation décrite plus haut trouverait ici un certain éclairage : le maire-entrepreneur et son équipe technique, obnubilés par la mise en œuvre pratique du projet, en sont venus à l'autonomiser complètement des autres "données" de la situation et à "oublier", en les rejetant au second plan, les connaissances susceptibles d'être apportées par les habitants concernés et enfin, plus fondamentalement, la reconnaissance préalable que cela impliquait.

Toute une partie de la population, et notamment les familles étrangères ou issues de l'immigration, pourtant structurées par des associations perçues par les acteurs locaux comme leurs porte-parole, ne s'investissent pas dans cette démarche de mobilisation pour transformer la situation. Sont-elles, comme le dirait Honneth, simplement réduites à des "objets" sur lesquels on agit ? Le déni de reconnaissance ne leur permettrait pas de se constituer comme acteur. Il faudrait alors interpréter la situation en terme de domination, les dominés étant ici incapables de "résister", tant leur qualité d'acteur serait rendue inconsistante. Pourtant, leur retrait (au sens de *exit* de Hirschman) du conflit ou, leur non participation à la mobilisation, peut être compris(e) autrement. Ce genre de configurations sociales fait l'objet aujourd'hui d'interprétations sociologiques hautement paradoxales : d'un côté, à la suite des travaux de Boltansky (1990), les individus sont appréhendés comme compétents, dotés de répertoires variés d'action et d'une capacité à maîtriser subjectivement leur monde, capacité qu'il ne faudrait pas sous-estimer, même lorsqu'elle apparaît particulièrement modeste en ressources objectives. Mais d'un autre côté, cette expansion des compétences critiques ne semble pas bousculer l'ordre social, ni menacer sa légitimité. Sur le terrain, en effet, on a l'impression que les asymétries ont la vie dure, que les "acteurs" les plus faibles sont encore et toujours délégitimés dans leurs tentatives d'expression et finalement "consentent". Ce consentement n'est pas le fruit d'une carence cognitive ou d'une méconnaissance des formes de domination : au contraire, les "dominations ordinaires" sont aujourd'hui plus visibles, voire transparentes aux yeux des acteurs les plus contraints (Martuccelli, 2004, 472). Sont-ils, comme le dit Berthelot à propos d'élèves soumis au processus d'orientation scolaire, prisonniers d'un labyrinthe de verre d'où ils voient s'articuler toutes les barrières et leur logique, sans pour autant parvenir à interrompre le processus et en sortir ? Pire, cette capacité à comprendre les ressorts des asymétries sociales, et à adopter sur eux un regard critique, ne ferait qu'accroître le sentiment d'être contraint et la lucidité quant aux ressources réelles susceptibles non seulement d'être mobilisées mais aussi, au final, d'être efficaces, en transformant réellement les cadres et la définition de la situation. Le retrait ne produit pas nécessairement un partage ou un consensus autour des normes et représentations des acteurs les plus puissants, en l'occurrence l'institution municipale. Il ne participe pas, comme le ferait l'adhésion, au renforcement de l'ordre social,

mais contribue plutôt à stabiliser une "hégémonie en creux" où l'action des uns suppose l'absence des autres.

L'exploration de micro-contextes comme celui-là permet de se débarrasser de l'idée du "désintérêt et de l'irrationalité des citoyens ordinaires, taxés d'incapacité civique et politique ou réduits à des effets de structure de classe" (Céfaï, 2001, 97). Sans nier la violence symbolique de la situation, ni sous-estimer le sentiment de manquer de légitimité à s'exprimer notamment en public, on peut développer une vision plus active des citoyens ordinaires : on a vu combien pratiques, discours et narrations pouvaient être lues comme autant d'implications dans le conflit, utilisant des armes construites par l'expérience de chacun et par des savoirs accumulés dans d'autres contextes.

Pour revenir à la question d'un débat que le conflit aurait eu la capacité de porter dans l'espace public, de nombreux auteurs ont montré combien la définition habermassienne de l'espace public était contredite par les conditions empiriques de construction de ces espaces publics. On peut souligner notamment l'émiettement et la multiplication des espaces publics, et le faible poids des discours argumentés et des débats classiquement structurés par la raison et la logique. Il serait ici intéressant de se demander si l'asymétrie sociale ne contribue pas à mettre les citoyens en "situation d'interaction partielle", pour reprendre une expression venant des sciences de la communication (B. Miège, 1990) c'est-à-dire ici dans une situation où l'interaction est fortement déséquilibrée, au point que le discours des uns reste inaudible et confiné à l'espace du quartier (situation de "vulnérabilité linguistique", pourrait-on dire en reprenant les termes de Butler), tandis que le discours des autres consolide leur position de pouvoir par une réitération sourde (du projet de démolition), par la "reformulation linguistique de la domination sociale" (Butler, p.47).

Le terrain du discursif et le rôle de la presse

Plusieurs acteurs de ce conflit se confrontent sur le terrain du langage, considéré ici non seulement comme une activité constituante de l'acteur social, mais comme une forme d'agentivité ou "puissance d'agir" (Butler, 2004). La mobilisation consiste en partie à se tenir vigilant quant aux discours tenus sur le quartier et plus spécifiquement au vocabulaire qui est utilisé pour parler de leur espace proche. Il s'agit de tenter de contrôler les représentations ou de contribuer activement à les forger. L'un des mobilisés refuse par exemple de parler de "barres" comme le font les journalistes de la presse locale, pour désigner les immeubles, considérant que c'est un vocabulaire qui ne restitue pas la réalité de l'habitat dans le quartier et surtout, que cela renvoie à l'image dégradée des "banlieues" auxquelles il ne veut pas que son quartier soit identifié.

C'est en réalité à une véritable bataille sémantique que se livrent les partenaires du conflit. Ainsi, celui-là même qui rectifie son interlocuteur quand il entend parler de "barres", se voit vertement repris par le maire qui, via la presse là encore, lui reproche pour sa part de parler du projet en termes de "démolition" alors qu'il s'agit à ses yeux d'une reconstruction-démolition, insistant sur l'importance de placer le mot reconstruction avant celui de démolition. Cette insistance à associer, dans le bon ordre, les deux mots est significative de la prise de conscience de l'impact symbolique fort de la démolition sur les habitants. Elle est concomitante du changement d'attitude plus général des décideurs : si naguère on mettait en scène la démolition, on en faisait un véritable spectacle qui signifiait combien on était décidé à "tourner la page des grands ensembles"¹, les démolitions sont aujourd'hui plus discrètes et annoncées sur le mode de l'euphémisation. "A travers l'association systématique entre les deux termes, on cherche à faire passer l'idée que la démolition n'est que la première étape d'une reconstruction et non une fin en soi" (Veschambre, 2008,132)

Ces luttes sémantiques ne sont pas anodines ni illusoires, elles constituent une dimension des rapports de pouvoir, peuvent être lues comme une pratique politique (démocratique), celle de la contestabilité. Tout comme la présidente de l'Association qui rejette vivement les images de violence que véhicule la qualification du quartier comme un "petit Chicago", cet

habitant a conscience du pouvoir des mots et insiste sur la vigilance qu'ils requièrent. Cependant, comme le souligne J. Butler (2004), c'est en grande partie la situation sociale qui va octroyer aux mots leur performativité discursive. Si, lors de cérémonies ou de rituels, par exemple, les mots ou phrases prononcés prennent une force telle que plus rien, après, ne sera plus comme avant, les habitants de la Verrerie sont ici dans la situation inverse, celle de disposer d'une faible légitimité, d'aucune scène ritualisée où s'exprimer, d'aucune arène publique où faire entendre "leurs mots". Les re-significations auxquelles ils s'attachent sont ainsi d'une performativité très incertaine que tente d'incliner des actes de discours certes réitérés, mais néanmoins objets de litige.

Le rôle que joue la presse dans une situation de ce type se révèle souvent ambiguë et contradictoire car elle peut remplir plusieurs fonctions simultanément (Coman, 2002). Elle se veut d'une part constituer un "support de débats" c'est-à-dire un espace permettant l'expression publique et la transmission d'idées qui font l'objet du débat¹. Mais les journalistes considèrent souvent que leur journal n'est pas seulement un support ou un écho de débats qui se déroulent ailleurs : la presse se propose d'être elle-même un lieu de débat public, se substituant alors directement aux lieux institutionnels ou traditionnels du débat public (cénacles, conseils, cafés, théâtres, places publiques, etc.). La presse, les médias en général, peuvent alors se définir comme un espace public complémentaire à l'espace public « canonique » mais ils se posent aussi comme un espace alternatif, d'une part en apportant des éléments de débat non pris en compte ailleurs, et d'autre part en amplifiant le nombre de ceux qui ont accès au débat, façonnant ainsi un nouvel espace intermédiaire d'échanges. En ce sens, la presse locale produit un espace public intermédiaire, se constituant comme un système de construction des significations et de négociation des différentes représentations du monde.

Certains travaux se sont penchés sur ce "processus complexe d'annonce, présentation, emballage et traduction des phénomènes du monde environnant en formes culturelles accessibles", comme le souligne M. Coman, dans ce qui suit : "Les journalistes ne sont pas seulement et exclusivement des médiateurs ; ils sont aussi des « créateurs », qui produisent des discours, socialement acceptables, concernant ces événements qui touchent, plus ou moins directement, leurs audiences (...). Ce discours, déterminé par les attentes du public et par les contraintes du travail journalistique, ne peut acquérir l'indétermination du débat argumentatif, spécifique aux élites intellectuelles. C'est un discours « captif », qui ne peut pas sortir du carcan de la narrativité (...). Finalement c'est un discours qui confirme, reconfirme et légitime les codes et les systèmes de valeurs de cette culture, même (peut-être spécialement) dans les moments où ceux-ci sont mis en doute par les crises" (Coman, 2002).

Si on est loin de la forme d'un forum hybride, la presse constitue néanmoins un espace où sont construites, discutées et négociées (entre les journalistes et les publics du journal, mais aussi avec les contributeurs ponctuels) les significations et les interprétations, les vérités et les démonstrations. La presse a finalement permis une certaine reconnaissance des positions et des valeurs antagonistes, contribuant ainsi à poser les bases d'une transaction sociale.

Une faible transaction sociale

Dans cette situation amboisienne comme dans bien d'autres ailleurs, le conflit se construit entre des acteurs qui se cristallisent ou se transforment au fil du conflit lui-même. Ce processus est particulièrement vrai pour les habitants mobilisés dont le collectif est ici minuscule, faible et mouvant. Cette situation amènerait l'observateur rapide à considérer que c'est là une situation trop asymétrique pour que le conflit produise une réelle transformation de la situation. Pourtant, nous avons pu voir que les "cultures politiques"¹ (Cefai, 2001) des habitants ne sont pas inexistantes, elles empruntent plutôt des chemins inhabituels, s'expriment dans des pratiques que d'aucuns peinent justement à considérer comme "politiques". Décalées, situées aux frontières du politique (Arnaud, 2005), ces pratiques,

souvent discursives, n'en manifestent pas moins une certaine puissance d'agir, cette agentivité (*agency*) que la sociologie nord-américaine repère désormais dans les situations minoritaires les plus diverses. L'agentivité est peut-être la notion qui permet de comprendre non pas ce qui, dans les actions mises en œuvre, est politique ou ne l'est pas, mais bien le processus par lequel une pratique se politise ou devient politique, ou tente de politiser une situation et les relations sociales qui la traversent.

Après plusieurs années d'un conflit principalement constitué « d'interactions partielles », l'accommodement qui semble s'être installé est celui d'un programme très réduit de démolition permettant une réhabilitation de l'ensemble du quartier. Les habitants ont cependant peu œuvré à ce dénouement qui a surtout été construit avec les partenaires les plus importants à savoir l'ANRU, qui a d'abord refusé son soutien au projet municipal, et la Préfecture, qui a incité la municipalité à revoir son projet à baisse. La posture de vigilance des habitants, notamment par leur capacité à alerter la presse locale, a toutefois pesé en faveur de la réduction du projet, ne serait-ce qu'en offrant une onction de légitimité aux décisions préfectorales.

Il nous faut revenir ici à la notion paradoxale d'acteur faible avec laquelle Payet et Laforgue expriment leur souci de réhabiliter des capacités et des ressources d'action d'individus disqualifiés ou stigmatisés. S'affranchissant d'une sociologie classique de la domination, ils choisissent de considérer la faiblesse non comme un état mais comme un processus qui, en tant que tel, peut être réversible. Cette théorisation rejoint celle de la situation minoritaire telle qu'elle a été envisagée par C. Guillaumin (1972) puis par Pietrantonio (2004), lorsqu'elles définissent le rapport majoritaire-minoritaire comme un rapport de pouvoir asymétrique mais réciproque où l'expérience, l'autonomie et l'agentivité des uns sont étroitement liées à celles des autres. Ces derniers se cristallisent dans une interaction où le minoritaire, s'il apparaît bien subordonné dans le rapport, y trouve aussi, plus ou moins, les moyens non seulement "d'élever la voix" mais aussi de "construire sa cause". Dans ces théorisations, les représentants institutionnels, les majoritaires ou, si l'on préfère, ceux qui ont le pouvoir de "dire la norme sociale", se révèlent eux aussi liés au sein de ce rapport asymétrique et en partie définis par lui, bien que l'ignorant.

L'observation fine de ces interactions prend tout son intérêt dans le cadre du paradigme de la transaction sociale. Celui-ci nous incite en effet à décrire les relations produites par le conflit et les accommodements trouvés au fil de ces liens, quelque soit leur nature, à regarder le conflit comme une dynamique sociale capable de produire un nouvel arrangement entre des acteurs aux logiques incompatibles. Cette dynamique sociale est, selon les situations, celle de l'affrontement, de l'évitement ou encore de relations au contenu plus complexe, proches de ce que Maurice Blanc appelle la coopération conflictuelle.

A Amboise, au début, c'est une forme larvée d'affrontement qui domine, assorti de part et d'autre part des tentatives de délégitimation des protagonistes. Un mois après l'annonce par le maire de son projet de démolition-reconstruction, l'association réagit vivement : forte de sa première bataille contre l'Opac, elle décide de s'organiser pour « se faire entendre ». Les quelques piliers de l'association vont aller durant le mois de janvier 2002, porte après porte, rencontrer tous les habitants pour leur demander de se prononcer sur ce projet de démolition. Elle organise ainsi une sorte de consultation auprès des habitants du quartier : ce premier travail donne aux locataires une occasion rare de se rencontrer et d'échanger sur l'avenir du quartier, indissociable de leurs projets individuels ou familiaux. Le constat collectif, partagé, d'une menace pesant sur le quartier, semble alors avoir produit - plus que révélé - un sentiment d'appartenance au quartier, impensable jusque là. L'analyse des réponses des locataires concluait que 80 % des habitants étaient opposés à la "destruction de la Verrerie". Lorsque ce questionnaire, aux allures de pétition, arrive sur son bureau, le maire y voit un « document scandaleux » comme il l'écrit dans la presse locale du 6 février 2002, et considère cette démarche auprès des habitants comme malhonnête : à ses yeux, le questionnaire informe les habitants de "destructions" mais ne mentionne pas, à tort, les reconstructions que le projet implique.

Cependant, cette première étape est suivie d'une forme renouvelée de relation entre le Maire et les habitants du quartier. En effet, suite à cette auto-consultation organisée par les locataires, le Maire s'entretient avec le représentant du bailleur qui lui confirme que sa démarche était pour le moins maladroite à l'égard des habitants. Passée la surprise face à cette protestation, le Maire revient s'exprimer dans la presse locale. Il cherche à mieux expliquer l'intérêt des modifications qui seront données au quartier et insiste sur les nouvelles constructions que le projet permettra. Il semble prendre conscience des craintes des habitants et se montre rassurant, évoquant notamment les longs délais que prendra nécessairement une telle opération. Simultanément, il s'oppose clairement aux activités de cette association qu'il accuse de céder à l'alarmisme, et de mettre en œuvre une forme de manipulation : "Il y en a qui ont tort de vouloir affoler les locataires de la Verrerie", déplore-t-il et dénonce les propos de ceux qui ne cherchent qu'à « exploiter ce dossier et tromper les locataires ». Pour la mairie, l'association cherche à masquer l'objectif social de ce projet urbain en le présentant comme une opération aveugle de destruction du quartier. La presse donne alors la parole aux différents protagonistes, gardant une certaine neutralité. De leur côté, les quelques habitants rassemblés dans l'association ont le sentiment qu'on se joue d'eux sans considération de la vie sociale qu'ils ont construit dans le quartier et sans les consulter. "A ses yeux, nous sommes des petites gens qui n'ont qu'à faire ce qu'on leur dit de faire !" "On n'a rien à dire". Dans ces remarques pointant l'illégitimité de leur parole aux yeux du Maire et du reste de la ville, les habitants mobilisés suggèrent le clivage social qui les sépare des représentants du pouvoir local.

Malgré ce sentiment tenace d'être peu considérés, les mobilisés ne développent pas un sentiment de défaite. Et pour cause : six ans après son annonce officielle, le projet de démolition s'est considérablement modifié. Si quatre-vingt logements avaient été vidés puis murés, seule la moitié seront finalement détruits pour permettre un réagencement des bâtiments existants. La mairie elle-même ne parle plus que de "rénovation urbaine" tant le projet de départ a subi des modifications conséquentes. Ce ne sont pas les habitants mobilisés qui ont obtenus gain de cause. La raison principale de ces réorientations est que le premier dossier présenté à l'ANRU a été refusé, obligeant le maire et le bailleur à revoir leur projet à la baisse. Les partenaires locaux (préfecture, région) ont eux aussi influencé cette évolution du projet, conditionnant leur soutien financier à un plan de travaux plus raisonnable.

Les habitants, et leur capacité (même faible) de mobilisation, n'ont pourtant pas disparu des têtes des différents protagonistes de ce projet. Très récemment, alors même que la mobilisation est retombée, le représentant local du bailleur, convaincu désormais que les démolitions seront très réduites, n'hésite pas à suggérer à l'association de « faire passer un questionnaire aux habitants », comme ils avaient su le faire naguère, pour mieux se faire entendre et « prouver » ainsi à leurs interlocuteurs institutionnels que la mobilisation contre la démolition est toujours vivante. La mobilisation des habitants peut ainsi être reconnue et utilisée dans une nouvelle étape de la négociation entre acteurs institutionnels. Aussi, au-delà de la conscience de leur faiblesse, les habitants ont le sentiment d'être parvenus indirectement à « exister » et à renforcer les armes de ceux qui pouvaient, à leur place, mener efficacement la bataille contre le projet.

Conclusion

Le projet de démolition et de construction visait, selon la formule consacrée à la Mairie, à « raccommoder » le quartier de la Verrerie au reste de la ville ; on pourrait dire aujourd'hui que le conflit suscité par l'annonce de la démolition a finalement contribué à rapprocher les habitants de la Verrerie du reste de la commune, par le biais d'une attention renouvelée du Maire et du bailleur, perceptible notamment dans la presse locale et ainsi proposée au partage avec l'ensemble des Amboisiens. Certes, la dynamique du conflit a dans un premier temps tentée d'être délégitimée publiquement par le Maire qui y a vu, outre une manipulation politique, une réaction néfaste pour le quartier lui-même. Toutefois, au fil des mois, il

développe avec les habitants une démarche plus « pédagogique » qui ne sera cependant jamais « participative », tandis que le bailleur a rapidement revu sa perception comptable du départ, pour un soutien particulièrement discret du projet.

Le conflit a permis que se tisse, au-delà de l'affrontement de départ, un lien entre les acteurs sociaux, des échanges réguliers qui semblent avoir posé les bases d'une relation plus durable, non réduite à la seule négociation des intérêts des locataires opposés à ceux du maire-entrepreneur ou à ceux, plus prosaïques, du bailleur. Définis au départ par leur faiblesse sociologique, les mobilisés et notamment les quelques femmes à la tête de l'association, se sont affirmées comme des interlocuteurs à respecter, trop isolés pour forcer la production d'un nouvel espace politique local, mais suffisamment mobilisés pour s'engager, à l'aide de la presse, dans un processus de politisation de la démolition et pour proposer une vision patrimoniale du quartier et de ses habitants. Ainsi, malgré les tentatives de délégitimation de leurs protestations, le conflit n'a pas été sans effet. Pourtant, nous sommes ici dans un cas-limite où la mobilisation est minuscule, où le conflit peine à se construire, une fois passée la première période de forte opposition au projet municipal. La mobilisation s'éteint progressivement lorsque les habitants, maintenus longtemps dans l'incertitude, comprennent qu'ils sont confrontés ici à un projet beaucoup plus fragile qu'ils ne l'imaginaient et dont ils observent, d'une étape administrative à l'autre, l'affaiblissement. Pour leur part, ils ont activement contribué à défendre l'existence humaine et sensible d'un quartier que d'aucun n'aurait pas hésité, semble-t-il, à faire disparaître.

Bibliographie

Bulot V., Thomas P. ; Delevoye-Turrelu Y., Agentivité : se vivre ou se juger agent ? in *L'Encéphale*, 2007, vol. 33, no4, pp. 603-608

Bertheleu H., et Neveu C. (2005), « De petits lieux du politique : individus et collectifs dans des instances de 'débat public' à Tours », *Espaces et sociétés*, « Ville, action 'citoyenne' et débat public », Ed° Erès, n°123, n°4, pp. 37-52.

Bertheleu H. et Bourdarias F. éds (2008), *Les constructions locales du politique*, Tours, Presses Universitaires François Rabelais.

Blanc M. (1998) « La transaction, un processus de production et d'apprentissage du « vivre ensemble », in Maurice Blanc et Gaston Pineau (dir.), *Les transactions aux frontières du social*. Lyon, Chronique Sociale, p. 229-237.

Boltanski L.(1990), *L'Amour et la justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié.

Bourdin A., Lefeuvre M.-P. et Germain A. (2005), *La proximité. Construction politique et expérience sociale*, Paris L'Harmattan, 304 p.

Butler, J., *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*, Paris, Editions Amsterdam, 2004, (1ere éd. 1997, en américain).

Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., (2001), *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris Seuil, 358 p.

Coman Mihai, "Une approche symbolique de l'espace public", communication au Colloque international *Bogues 2001, Pluralisme et globalisme*, Montréal, 2002. en ligne.

D. Cefaï (dir.), *Cultures politiques*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001 (Collection « Politique éclatée »).

D. Cefaï et Pasquier D. (eds) (2003), *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, Puf, 520 p.

Deboulet A. (2006), «Le résident vulnérable. Questions autour de la démolition », *Revue Mouvements*, 4-5, n° 47-48.

Elias N. & J.L. Scotson (1997) Les relations entre établis et les marginaux : essai théorique, introduction et préface par M. Wieviorka, *Les logiques de l'exclusion*, Paris Fayard, 278 p. pp. 29-70.

Honneth A. (2007), *La réification. Petit traité de théorie critique*, Paris, Gallimard (1er ed. 2005), 138 p.

Le Bart C. et Lefebvre R. éds, (2005), *La proximité en politique. Rhétoriques, usages, pratiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 305 p.

Martucelli D. (2004), Figures de la domination, *Revue française de sociologie*, 45, 3, 473-497.

Payet J.-P., Giuliani F. et Laforgue D., (2008), *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Rennes, PUR, col. Le sens social, 246 p.

Pietrantonio L., (2005), « Égalité et norme : pour une analyse du majoritaire social », *Mots. Les langages du politique*, 78, juillet, Lyon : ENS Éditions, 2005 : 117-127.

Tornatore, Jean-Louis, Impression patrimoniales. Topologie de la perte et photographie. In J.Roux et M. Peroni (dir.), (2006), *Sensibiliser. La sociologie dans le vif du monde*, La tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2006, 281-297.

Trudelle, Catherine (2003), Au-delà des mouvements sociaux: une typologie relationnelle des conflits urbains. *Cahiers de géographie du Québec*, 47(131): 223-242

Veschambre, Vincent, (2008), *Traces et mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, PUR, 2008, 315 p.